

École Primaire Publique Henri DÈS
 15 rue de la Mairie 35850 IRODOUËR
 ☎ 02.99.39.81.26 / ecole.0350294e@ac-rennes.fr

**PROCÈS VERBAL
 Conseil d'École du 16 novembre 2023**

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GRÉGOIRE

Noms	Présents	Excusés
L'Inspecteur de l'Éducation Nationale M. Philippe GUICHOUX		
Directeur- Président du conseil d'école M. Hervé FAUCHOUX	X	
Enseignants de l'école		
Mme Aurélie LHUISSIÈRE	X	
M. Mickaël PAUTONNIER	X	
Mme Marie TOQUET	X	
M. Cédric HAMELIN	X	
M. Florian COQUILLET	X	
Mme Mareva FEURPRIER	X	
Mme Stéphanie CHARNEAU	X	
Membres du R.A.S.E.D		
Mme Véronique LE MEZEC, Psychologue Éducation Nationale		X
Mme Véronique PILET, Enseignante spécialisée		X

Représentants des parents d'élèves		
Mme Audrey GROSSO	X	
Mme Mathilde POUGET		X
M. Sébastien BAUDOIN	X	
Mme Stéphanie BLAIS	X	
Mme Marielle LEBLONG	X	
Mme Cindy BESNIER		X
M. Mathieu BEBIN	X	
Mme Marie CADORET		X
Mme Céline THÉBAULT	X	
Mme Maryline LAMBERT		X
Mme Stéphanie THÉPÉNIER		X
Mme Nolwenn MORFOUACE RIOTTOT	X	
Commune d'IRODOUËR		
Le Maire - M. Mickaël LE BOUQUIN	X	
Adjoint aux affaires scolaires : M. Thomas LE MONS		X
Coordinateur Enfance Jeunesse M. Damien CHARNAL	X	
Référente Périscolaire Mme Élodie LABRO		X

Ouverture du Conseil d'école à 18h30

Madame DE MEYER, présidente de l'APE, et M. CLOTEAU, vice-président, sont invités en début de conseil d'école à remettre la subvention annuelle fruit des différentes actions menées par l'APE au cours de l'année 2022-2023. Une subvention de 3000€ a été donnée à l'école. Les enseignants et les RPE les remercient vivement.

I. Élections des Représentants de Parents d'Élèves 2023-2024

Parents d'élèves - Résultats de l'établissement HENRI DES (0350294E)

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	226
Nombre de votants	181
Nombre de suffrages exprimés	170
Nombre de votes blancs ou nuls	11 (2 blancs, 9 nuls)
Taux de participation	80.09%

74.54 % (2020), 73.47 % (2021), 80.27 % (2022)

Nombre de sièges à pourvoir

7

Les parents élus pour cette année sont :		Parent d'élève en classe de
Titulaires	GROSSO Audrey	MS-GS F. COQUILLET
	BLAIS Stéphanie	MS-GS F. COQUILLET & CE1-CE2 C. HAMELIN
	LEBLONG Marielle	CM2 M. FEURPRIER, CE1-CE2 C. HAMELIN & MS-GS F. COQUILLET
	BÉBIN Mathieu	CM2 M. FEURPRIER & GS-CE1 A. LHUISSIÈRE
	MORFOUACE RIOTTOT Nolwenn	TPS-PS M. PAUTONNIER
	LAMBERT Maryline	TPS-PS M. PAUTONNIER
	BAUDOIN Sébastien	TPS-PS M. PAUTONNIER, GS-CE1 A. LHUISSIÈRE & CE2-CM1 S. CHARNEAU

Suppléants	CADORET Marie	CE1-CE2 C. HAMELIN
	THÉBAULT Céline	CE2-CM1 S. CHARNEAU
	THÉPÉNIER Stéphanie	CE1-CE2 C. HAMELIN
	POUGET Mathilde	CM2 M. FEURPRIER
	BESNIER Cindy	GS-CE1 A. LHUSSIÈRE

- Rôles des RPE :

Une réunion avec les nouveaux RPE s'est tenue le 9 11 2023. L'occasion pour le directeur de rappeler les principaux rôles des RPE élus.

- Relai auprès des autres parents envers le directeur et la mairie. Les RPE sont donc là pour relayer et accompagner.
- Médiateur
- Acteur du débat et force de propositions pour le bon fonctionnement de l'école.
- Filtre (toutes les demandes ne sont pas à évoquer au conseil d'école). Le conseil d'école n'aborde que le fonctionnement de l'école et non celui d'une classe ou d'une personne en particulier. Dans ces cas-là, il faut en parler au directeur ou à l'enseignant concerné pour que des solutions soient trouvées mais hors conseil d'école.

II. Bilan de la rentrée 2023-2024

A. Enseignants et personnels de l'école :

- L'équipe enseignante est restée la même.
- ASEM : Nous avons environ 2 postes ½ d'ATSEM.
 - Huguette LEMAILE en GS-CE1 (les matinées et fin de journée)
 - Jessica CUISSET en PS
 - Maëlle GOISNARD en MS-GS. Chaque après-midi, les GS sont réunis avec Monsieur PAUTONNIER pendant la sieste des PS. L'ATSEM qui ne surveille pas le dortoir rejoint ou la classe de GS ou la classe de MS.
- AESH : Mesdames ARMAND, GUINET, FORET, GUILLEMER sont présentes à l'école pour l'accompagnement de 6 enfants.

B. Effectifs et répartitions des classes

Répartition par niveau 2023-2024					
TPS	2 + 6 à venir	CP	21	CM1	19
PS	17	CE1	21	CM2	25
MS	17	CE2	16		
GS	16				
Total : 154					

Répartition par classe 2023-2024	
TPS/PS Mickaël PAUTONNIER -2/17	19
MS/GS Florian COQUILLET - 17/6	23
GS/CE1 Aurélie LHUSSIÈRE -10/9	19
CP Marie TOQUET	21
CE1/CE2 Cédric HAMELIN - 12/11	23
CE2/CM1 Stéphanie CHARNEAU -5/19	23
CM2 Mareva FEURPRIER - 25	25
Total	154

Prévisions par niveau 2024-2025					
CYCLE I	58	CYCLE II	59	CYCLE III	36
TPS	4	CP	17	CM1	17
PS	20	CE1	21	CM2	19
MS	17	CE2	21		
GS	17				
153					

La case jaune est une projection chiffrée.

31 naissances ont été recensées sur la commune en 2021. Nous ne maîtrisons pas les flux (arrivées et départs sur la commune). En général, environ 65 % des enfants nés la même année viennent à l'école publique. Cela donne donc une prévision de 20 élèves en PS.

En date du 14 novembre 2023, 16 élèves de PS sont déjà recensés car issus d'une fratrie ou déjà inscrits en TPS. Il ne reste donc que 4 places libres sur la projection PS sachant que :

- Après point avec l'école privée, 10 familles avec naissance domiciliée à IRODOUËR ne se sont pas manifestées auprès des écoles.
- De nouvelles familles sont arrivées sur la commune avec des enfants de 2021 qui ne sont pas nés sur IRODOUËR. Elles ne se sont pas encore manifestées.
- Les communes limitrophes de LA CHAPELLE DU LOU et LANDUJAN amènent quelques élèves chaque année car ces communes n'ont pas d'école publique.
- L'enquête passée auprès des familles ne fait pas état de départs envisagés.

En conclusion, le seuil des 20 PS prévus sera très certainement dépassé.

Au vu des effectifs de maternelle, il y aura très certainement 3 classes maternelles. De plus, la directive des 24 élèves maximum en GS nous y obligerait. Aussi, la présence d'une troisième ATSEM nous semble très importante pour le bon fonctionnement de l'école.

Question RPE : Le remplacement d'Huguette LEMAILE qui part à la retraite en mars 2024 est-il prévu ?

Réponse du Maire : Le remplacement d'Huguette n'est pas prévu pour le moment. La question sera revue au vu des données précisées par le directeur.

La question des TPS est posée. M. FAUCHOUX indique que les effectifs de TPS est ramené à 2 ou 3 quel que soit le nombre de TPS effectivement inscrits. Pour l'année prochaine, les admissions en TPS dépendront des effectifs en PS notamment. Il ne s'agit pas de surcharger les classes.

III. Périscolaire

A. Nouveau portail famille

Monsieur CHARNAL précise qu'un mail a été envoyé aux familles début juillet pour évoquer la mise en place du portail. En septembre, plusieurs familles n'étaient pas encore inscrites. L'adaptation est bien faite pour les agents et les familles. L'interface de l'outil, plus ergonomique que le précédent, devrait encore évoluer dans les prochains mois. L'équipe enseignante évoque les problèmes de listes d'inscription. Ces listes sont nécessaires afin d'envoyer les élèves inscrits au bon endroit. Les listes sont maintenant éditées chaque jour. Elles sont distribuées dans les classes le matin pour la cantine et reviennent en fin de journée pour la garderie. Les ATSEM assurent cette mission de transmission.

Les parents présents trouvent l'outil pratique. M. CHARNAL indique qu'il ne faut pas hésiter à redire ce qui n'est pas pratique.

B. Questions RPE

Qu'en est-il des serviettes en tissu à la cantine ?

- Réponse Mairie : Commande passée sur le site WESCO. La date de livraison n'est pas connue à ce jour. La question du lavage régulier se posera par la suite (par les familles ? par la mairie ?)

L'accès au menu de la cantine va-t-il être modifié suite au changement de prestataire ?

- Menus accessibles sur Portail Famille et en affichage sur le portail de l'école.

Le remplacement de Marie-Thérèse CHAUVIN est-il prévu (départ en retraite le 22/12/2023) ?

- Réponse Mairie : La remplaçante de Madame CHAUVIN démarre dès le 01/12 (3 semaines de tuilage)

Pourquoi changer de prestataire ?

- Réponses Mairie : Il y avait de nombreux problèmes de livraison avec l'ancien prestataire. Cela obligeait Madame CHAUVIN à utiliser les repas dits de secours, ce qui explique les différences de menus entre 2 services. Par ailleurs, l'ancien prestataire souhaitait augmenter les coûts. Le nouveau prestataire, Convivio, propose aussi du local.

Le directeur en profite pour rappeler que si un enfant est absent, il convient à chaque famille de prévenir le service périscolaire (periscolaire@mairie-irodouer.fr). Par ailleurs, Monsieur CHARNAL précise que le service périscolaire fait face à de nombreux arrêts ou congés. Il précise qu'il est difficile de recruter le personnel. Dans la mesure du possible, des binômes ou trinômes sont constitués avec au moins une personne expérimentée pour la gestion du groupe.

IV. Règlement intérieur de l'école

Pour rappel, le règlement ne sera plus distribué en format papier. Il sera consultable sur le site de l'école et les parents devront remplir un coupon stipulant qu'ils en ont bien pris connaissance ainsi que les deux chartes associées.

Pas de changement majeur au règlement 2023-2024. Il avait été envoyé au parents élus avant le conseil d'école. Le conseil d'école vote le règlement à l'unanimité.

V. Rythme scolaire

Actuellement, l'école fonctionne sur 4 jours. Nous arrivons en fin de période de dérogation. La question de repasser à 4,5 jours se pose. Le PEDT arrivera prochainement à son terme. La question pourra éventuellement y être reposée. À l'unanimité, le conseil d'école vote pour la poursuite du système dérogatoire à 4 jours sans s'interdire d'y réfléchir à nouveau par la suite.

VI. Sécurité à l'école

A. Incendie

Un exercice sera prochainement organisé. Il manque toujours 2 extincteurs dans l'école. Ceux-ci ont été volés cet été et sont actuellement commandés.

B. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Il existe 2 PPMS différents :

PPMS Risques Majeurs

Plan de mise en Sureté en cas de tempête, d'accidents lors de transports de matières dangereuses, accident nucléaire, séisme. Il s'agit d'un confinement et d'une mise en relation avec les autorités et les familles.

PPMS Attentat Intrusion

Le plan Vigipirate a été relevé au niveau le plus haut « Urgence Attentat ».

Un exercice a été réalisé le 14 novembre. Exercice qui prépare à la situation dans laquelle une personne malveillante s'introduirait dans l'école. Le Directeur rappelle que selon le scénario, les classes peuvent être amenées à se cacher ou à fuir l'école. Un bilan rapide de l'exercice est fait par le directeur. Pour des raisons de sécurité, les conclusions ne figureront pas dans le PV.

VII. Santé à l'école

Bilan infirmier

Au cours de sa scolarité un enfant bénéficie de plusieurs bilans infirmiers et/ou médicaux si besoin. Voici la programmation :

- Bilan en PS ou MS par la PMI (infirmière ou médecin).
- Bilan en GS par l'infirmière scolaire.
- Bilan en CM2 par l'infirmière scolaire.
- En cas de besoin, le médecin de l'Éducation Nationale peut être sollicité par l'équipe enseignante.

COVID

Le virus circule encore. Aucun protocole n'est en vigueur à ce jour. Le bon sens recommande d'équiper son enfant de masque à partir du CP en cas de contact avec le virus.

VIII. Moyens financiers

A. OCCE

Mandataire : Mickaël PAUTONNIER.

Le bilan financier a été validé par l'OCCE.

437,05€ de frais d'adhésion. Pas de cotisation demandée aux parents cette année. L'équipe préfère que les parents se concentrent sur les actions de l'APE.

Pour rappel, le compte OCCE est alimenté par les subventions de l'APE, de la mairie et les recettes des ventes de gâteaux et de photos.

À noter : Cette année le choix a été fait de ne faire que des photos de classe puisque les photos individuelles et de fratries sont chères, rapportent peu à l'école et demandent une grande organisation.

B. Mairie budget 2024

Le budget mairie sera voté en février au conseil municipal.

M. FAUCHOUX précise que les budgets mairie permettent de travailler dans de bonnes conditions.

Monsieur le Maire précise que le budget alloué devrait rester le même.

IX. Travaux de l'école

A. Questions des RPE

Un trottoir reste à bitumer sur le parking. Ce chantier est-il toujours programmé et si oui à quel moment ?

- Réponse de la mairie : Pas de nouvelles du SDE depuis 2 mois. 3 secteurs sur la commune sont à changer.
M. Le Maire est désolé de ne pas pouvoir donner de date.

Le problème du nombre de places de parking se pose pour le vendredi soir, des solutions peuvent-elles être envisagées ?

- Réponse de la mairie : Le parking de Goulvent ou la rue Rabuan près de la mairie proposent des accès directs à l'école, mais il faut marcher un peu plus. En aucun cas, une évolution des places et de la configuration du parking n'est prévue.

B. Point sur les travaux dans l'école

L'ancienne classe de Madame CHARNEAU est en cours de rénovation (peinture, sol). Nous remercions Monsieur TATARD, agent communal pour les travaux réalisés.

Cependant, les travaux ont été stoppés car des dégâts dus à de l'humidité sont présents. Plusieurs endroits de l'école sont touchés. Il existe des problèmes de jonctions et d'étanchéités sur le toit mais aussi des remontées capillaires par le sol. Des entreprises sont diligentées par la mairie pour investiguer. Des travaux devront être menés. La mairie attend le retour des devis.

X. Climat scolaire

Le sujet du harcèlement scolaire fait largement partie de l'actualité du moment. Ce sujet inquiète les élèves et les familles.

Le Directeur rappelle la définition du mot harcèlement : Il s'agit de violences physiques ou psychiques répétées dans le temps et qui conduisent au mal-être d'un élève.

Le programme ministériel pHARE (Prévention du Harcèlement) se déploie dans les écoles de France. De manière générale, à l'école primaire, nous avons plutôt affaire à des situations d'intimidations (prémices du harcèlement) qu'il convient de ne surtout pas minimiser. Depuis quelques semaines, dans notre école, nous mettons en place le programme pHARE à travers la méthode dite de « Préoccupation Partagée ». En effet, au sein de l'école, nous cherchons à régler les conflits de manière précoce en étant attentifs aux différents signaux de mal-être. Quatre enseignants forment une équipe ressource appelée « Bien-être à l'école ». Cette équipe s'est présentée aux élèves de GS à CM2 Il s'agit de Mesdames TOQUET et FEURPRIER et de Messieurs PAUTONNIER et FAUCHOUX qui ont été formés à cette méthode par la circonscription de SAINT-GREGOIRE. Des affiches ont été mises dans chaque classe et dans la cour.

La méthode de préoccupation partagée consiste en une série d'entretiens avec les élèves concernés de près ou de loin par le conflit (élève cible, intimidateurs, témoins). L'élève cible est reçu par un membre de l'équipe bien-être à l'école. Ensuite, d'autres élèves (intimidateurs présumés et témoins) sont reçus. Lors de ces courts entretiens, une approche non blâmante est adoptée. L'objectif n'est pas de les accuser et les sanctionner mais de faire changer leur rôle pour qu'eux-mêmes trouvent des solutions pour améliorer la situation de l'élève cible. L'enfant est alors revu plus tard pour faire le point sur ce qu'il a pu observer et sur les solutions qu'il pense pouvoir mettre en place.

Chaque enfant pourra être amené à rencontrer l'un de nos membres de l'équipe bien-être. Si nécessaire, les familles seront averties en fonction, bien entendu, de la gravité de la situation.

Afin d'entretenir le lien avec le périscolaire, l'équipe bien-être échangera régulièrement avec les agents périscolaires sur les situations en cours.

Par ailleurs, le ministère a demandé la passation d'un questionnaire à chaque enfant à partir du CE2. Ceci a été fait dans les classes concernées.

XI. Projets pédagogiques

A. Pour l'école

- Végétalisation / Aménagement de la cour :



- Remerciements à la mairie et aux agents des services techniques pour

- Le patio : retrait du bambou envahissant
- La zone copeaux mise en place dans la cour maternelle
- Les plantations : Jacky GENETAY et Mathieu DHOTEL sont venus planter avec les élèves dans les bacs des pergolas le 16 octobre. Par ailleurs, des plantations ont été réalisées dans les classes.
- Structure école maternelle : Le budget a été voté en conseil municipal. La structure est commandée. À ce jour, nous ne connaissons pas la date d'installation. A priori, la livraison est prévue en décembre, montage et travaux à définir avec le prestataire.

L'équipe souhaiterait connaître l'avancement pour les points suivants :

- Une table en bois sous les pergolas : Le Maire informe que cela est possible.
- L'ensoleillement dans les classes exposées : L'équipe municipale réfléchit à la mise en place de filtres
- L'ombre sur la cour : L'équipe municipale visitera prochainement une école revégétalisée pour trouver de nouvelles idées.

- Jeux Olympiques : C'est le thème pour toutes les classes cette année. Monsieur CHARNAL précise qu'une journée « jeux olympiques et paralympiques » aura bien lieu comme les deux années précédentes (découverte d'ateliers sportifs).
- Bibliothèque : Les séances avec les classes sont interrompues suite au départ d'Alison. Qu'en est-il pour la suite ? La remplaçante d'Alison arrivera en Janvier. Elle sera en mesure d'assurer avec les enfants des séances identiques. Cela sera à définir avec elle dès 2024.
- Journal de l'école : 2 numéros seront publiés cette année. Pour rappel, ce journal intègre l'axe de notre projet d'école « S'exprimer ».
- Partenariat EMPB : 2 projets ont été réalisés l'année dernière. Cette année, l'école n'a pas sollicité l'EMPB.
- 12 décembre : Spectacle de Noël offert aux élèves par la mairie : <https://www.romainillusion.com/les-spectacles/spectacle-enfants-les-aventures-de-youri/>

Maternelle

- Cin'école : les élèves iront 3 fois au cinéma. Ils verront le film « Piro, Piro » le 24 novembre.
- Correspondance avec Montreuil le Gast pour la classe de M. COQUILLET
- Ateliers de Noël
- La semaine « Bienvenue aux parents », les parents seront invités à venir découvrir le fonctionnement de la classe.
- Une sortie scolaire sera organisée en fin d'année

Élémentaire

- Sport à l'école : Nous attendons le retour de Vincent LECLAIR pour la mise en place de séquence de 10 séances.
- Piscine Acorus : 10 séances au dernier trimestre pour les CP et CE1 (à partir de mars). Des parents titulaires de l'agrément sont recherchés pour accompagner les élèves. Ce projet est intégralement financé par la mairie.
- Correspondance des CP avec une classe de Montauban-de-Bretagne.
- Maison du Livre à Bécherel : le 30 novembre pour les GS-CE1 et CE1 et CE2. Thème : Rencontre avec l'autrice Claire LEBOURG.
- L'école d'autrefois à Saint-Gonlay : - le 6 février pour les CP et les CE1.
- Théâtre la Paillette – le 21 décembre pour les GS et les CP
- 11 Novembre – chant choral avec les CE2-CM1 et CM2. M. Le Maire remercie les familles, les enseignantes et le directeur présents aux commémorations et précise que les chants ont été fortement appréciés par l'assemblée.
- Apprendre à porter secours : Les élèves vont apprendre à alerter et porter les premiers secours. Partenariat avec les pompiers d'IRODOUER
- Prévention routière :
 - Les CM2 passeront le permis vélo le 7 décembre.
 - Les CE2 passeront le permis piéton (date à définir)
- Les 3 classes de CE1-CE2 ; CE2-CM1 et CM2 sont allés à Corseul visiter les vestiges du temple de Mars et le site archéologique au cours du mois d'octobre.
- Eaux du bassin rennais proposent des actions pour sensibiliser les enfants. Une animatrice de La maison des Faluns de Dinan Agglomération viendra dans les classes de CE2-CM1 et CM2 pour 4 animations. Les élèves iront aussi visiter la station d'épuration d'IRODOUËR et la zone humide récemment restaurée.
- Cin'école pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 : Les gardiennes de la planète le 24 novembre.
- Liaison avec le collège de Romillé :
 - Une correspondance entre une classe de 6^{ème} en anglais et les CM2
Une rencontre aura lieu lors d'une visite au collège en janvier. En effet, les CM2 iront une journée en immersion pendant les stages des troisièmes.
 - Projet création d'un bestiaire mythologique avec une classe de 6^e pour les CE2-CM1

Fin du conseil d'école à 20h45.

Le Directeur,
Hervé FAUCHOUX

Secrétaire
Florian COQUILLET

